

à Québec, comme le rapportait le 14 août 1969 le communiqué du Ministère. (*Avis de motion portant production de documents n° 48*). (Document parlementaire n° 3/48).

Par M. Macdonald,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 novembre 1969, demandant copie de toute la *correspondance, de tous les* télégrammes et autres documents reçus par le gouvernement ou un de ses organismes ou services depuis le 25 juin 1969, relativement à la déclaration de la politique concernant les affaires indiennes qu'a faite à la Chambre des communes l'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le 25 juin 1969. (*Avis de motion portant production de documents n° 63*). (Document parlementaire n° 3/63).

Par M. Macdonald,—Exemplaires des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 14 janvier 1970, conformément à l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 4/1).

---

Du consentement unanime, à 4 h. 51 de l'après-midi, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux jusqu'à lundi, à deux heures de l'après-midi en conformité des dispositions de l'article 2(1) du Règlement.